

La Région soutient **LA CULTURE !**

Vous gérez une structure culturelle, la Région peut vous aider !

Dans un souci constant de soutien aux acteurs culturels de notre territoire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par Fabrice Pannekoucke, met à votre disposition une palette d'aides destinées à accompagner vos projets, valoriser votre engagement et favoriser l'accès à la culture pour tous.

Ce document a pour but de répertorier divers dispositifs disponibles tout au long de l'année 2025.

→ **Soutien aux activités culturelles**

- [Solliciter la solidarité régionale pour soutenir ma structure culturelle](#)
- [Financer les activités de mon lieu culturel labellisé](#)
- [Concevoir, créer ou reprendre un spectacle professionnel](#)
- [Financer le projet artistique et culturel de mon équipe artistique conventionnée Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Organiser un festival ou une fête du livre](#)
- [Réaliser des actions culturelles, artistiques ou patrimoniales à vocation mémorielle et scientifique](#) (Date limite du dépôt: 16/02/2025)
- [Financer l'organisation d'une manifestation ou d'un concours pour promouvoir les produits, les savoir-faire ou une filière](#)
- [Soutenir une manifestation scientifique](#)

→ **Soutien à la création**

- [Obtenir une bourse de création de bande dessinée](#) (Date limite du dépôt : 16/02/2025)
- [Obtenir une bourse à l'écriture d'ouvrages](#) (Date limite du dépôt : 16/02/2025)
- [Financer la publication d'un ouvrage, d'une revue ou imprimer un catalogue d'éditeur](#) (Date limite du dépôt : 10/02/2025)
- [Financer une création en environnement numérique, interactive et immersive en Auvergne-Rhône-Alpes](#) (Date limite du dépôt : 21/02/2025)
- [Financer le prototype d'un jeu vidéo](#) (Date limite du dépôt: 28/02/2025)

Un accès direct et simplifié sur le site **auvergnerhonealpes.fr/aides**



- Une information complète sur toutes les aides,
- Téléchargement du règlement,
- Dépôt de la demande,
- Suivi de la demande.

→ **Soutien à l'univers de la musique**

- [Organiser un festival](#)
- [Proposer une présence artistique \(programmation et création\) sur les territoires faiblement dotés en offre culturelle dans le domaine des musiques actuelles](#)
- [Accompagner les artistes et les groupes émergents dans le domaine des musiques actuelles](#)
- [Mettre en oeuvre une coopération dans le champs des musiques actuelles](#)
- [Concevoir, créer ou reprendre un spectacle professionnel de musiques actuelles](#)

→ **Soutien au cinéma et à la création audiovisuelle**

- [Bénéficier d'un accompagnement à travers une résidence d'écriture pour votre projet de création d'une œuvre pour le cinéma ou l'audiovisuel](#)
- [Bénéficier d'un investissement d'Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma pour produire votre long-métrage ou votre projet audiovisuel de fiction et d'animation](#)
- [Produire un court-métrage](#) (Date limite du dépôt : 24/01/2025)
- [Créer, rénover ou équiper un cinéma indépendant](#)
- [Soutenir les circuits itinérants de cinéma](#) (Date limite du dépôt : 31/03/2025)

→ **Soutien à la valorisation du patrimoine**

- [Financer la restauration de mon patrimoine protégé «Monument Historique»](#)



**Téléchargez cette fiche avec les liens
hypertexte sur notre site internet :**
udi-centristes-aura.fr/fiches/



Document produit par le groupe
UDI, centriste et Apparentés.

Groupe composé de 16 élus
appartenant à la majorité régionale.